

Institut de Formation et de Recherche en Santé de Normandie

25, rue Balzac - BP 56
61002 ALENÇON CEDEX

E-mail : sec.psychomot@ifres-alencon.com



Institut de formation en Psychomotricité

Dossier Inscription

Concours 2019

Avis de concours 2019 en Psychomotricité

Conditions d'inscription

Les conditions d'accès au concours

Modalités régies par l'arrêté du 23 Décembre 1987, modifié par l'arrêté du 2 juin 2010, relatif à l'admission dans les écoles préparant au Diplôme d'État de psychomotricien.

Sont admis à se présenter au concours:

- Les titulaires du baccalauréat français
- Les candidats de classe terminale : leur admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat. Ils doivent adresser une attestation de succès au baccalauréat à l'institut de formation de psychomotricité au plus tard quatre jours après affichage des résultats de cet examen.
- Les candidats ayant dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission. Aucune dispense d'âge n'est accordée : il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

Les épreuves et le programme du concours :

Conformément à l'arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987

Les épreuves d'admission comprennent (Art. 7) :

- Français : Contraction de texte ; durée 2 heures ; notée sur 20 points.
- Biologie : Questions sur le programme ; durée 2 heures ; notée sur 20 points.

Le programme de l'épreuve de biologie est déterminé sur la base du programme des sciences de la vie et de la Terre des classes de première et de terminale, série scientifique, fixé par arrêtés du 21 juillet 2010 et du 12 juillet 2011, publiés au Bulletin Officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 et n°8 du 13 octobre 2011 du ministère en charge de l'éducation nationale.

Pour les deux épreuves :

La note zéro à l'une des épreuves est éliminatoire.

**Le concours aura lieu
Le samedi 30 mars 2019**

L'Institut n'émet pas de corrigé après les épreuves et ne cautionne aucun des corrigés publiés ou qui circuleraient sur Internet.

Les résultats seront affichés en juin dans nos locaux et communiqués par courrier à chaque candidat, ainsi que mis en ligne sur notre site.

Aucune information relative au concours ou à la formation, et aucun résultat ne sont communiqués par téléphone.

Début des inscriptions : 15 octobre 2018

Clôture des inscriptions : 08 Février 2019 minuit cachet de la poste faisant foi. Les dossiers postés après la date de clôture ne seront pas acceptés.

Nombre de places ouvertes : 40 places

Convocation : Chaque candidat recevra à l'adresse indiquée sur sa fiche d'inscription sa convocation lui précisant la date, l'heure et le lieu de l'examen.

Remarque :

Pour les candidats dont l'état de santé peut donner droit à un tiers temps.

Faire une demande auprès d'un médecin agréé par l'ARS de votre région et nous fournir l'accord de ce tiers temps **au plus tard 30 jours francs avant le premier jour des épreuves, cachet de la poste faisant foi. Hors délai, elle ne sera pas examinée.**

INSCRIPTION CONJOINTE AUX CONCOURS D'ADMISSION DE L'IFRES DE NORMANDIE

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire à plusieurs concours que propose l'IFRES de Normandie à un tarif préférentiel :

- Inscription au concours de psychomotricien : **110€**
- Inscription à 2 concours : **190€**
- Inscription à 3 concours : **250€**

Pour cela, les candidats doivent :

- Compléter la fiche d'inscription à plusieurs concours et la signer,
- Imprimer les fiches d'inscription des concours concernés, les compléter et les signer
- Fournir les pièces justificatives demandées
- Adresser l'ensemble des dossiers à Service Concours.

CONDITIONS D'ADMISION DÉFINITIVE

L'admission définitive est subordonnée à la production :

- Dès le mois de juillet, de l'attestation de réussite au baccalauréat ou à un examen admis en équivalence (pour les candidats non-bacheliers).
- Le jour de rentrée scolaire :
 - D'un certificat d'aptitudes physiques et psychologiques à l'exercice de la profession de psychomotricien, émanant d'un médecin agréé ;
 - De certificats de vaccinations contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B ; un test tuberculique.

En cas de contre-indication à certaines vaccinations, seul le Médecin Inspecteur Régional de la Santé est compétent pour accorder des dispenses.

Dossier d'inscription

Dossier à retourner à l'institut par courrier au plus tard le

8 FÉVRIER 2019

(Cachet de la poste faisant foi)

Merci de cocher chacune des pièces demandées ci-dessous et de joindre cette feuille à votre dossier

Pièces à fournir :

- La fiche d'inscription à imprimer, dûment remplie et signée
- La photocopie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
- La copie du diplôme du baccalauréat
- Un certificat de scolarité pour les élèves inscrits en terminale
- Un chèque de 110€ libellé à l'ordre de l' « IFRES d'Alençon » correspondant aux droits d'inscription **avec au dos du chèque le nom et prénom du candidat passant le concours de psychomotricien**
- Deux enveloppes vierges (**ne rien inscrire sur les enveloppes**) de format A4, autocollantes affranchies au tarif en vigueur
- La photocopie de l'autorisation de tiers temps pour les personnes ayant droit.

Le dossier est à adresser à :

IFRES de Normandie
SERVICE CONCOURS PSYCHOMOTRICIEN
25, rue Balzac
BP 56
61002 ALENÇON CEDEX

AUCUNE SUITE NE SERA DONNÉE À UN DOSSIER INCOMPLET

TOUTE INSCRIPTION EST CONSIDÉRÉE COMME DÉFINITIVE
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ

Les candidats ayant transmis un dossier complet recevront un message électronique validant leur inscription pour passer le ou les concours.



CONCOURS D'ADMISSION 2019 EN PSYCHOMOTRICITÉ
Formulaire d'inscription
COMPLÉTER LA FICHE D'INSCRIPTION EN LETTRES CAPITALES

ÉTAT CIVIL

Madame¹ Monsieur¹

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

ADRESSE (il ne sera pris qu'une seule et même adresse pour la convocation et les résultats)

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

CURSUS SCOLAIRE ⁽¹⁾ *[joindre le(s) justificatif(s)]*

Inscrit(e) en terminale Série

Titulaire du baccalauréat Série Année d'obtention

Demande de 1/3 temps (joindre le certificat délivré par un médecin agréé par l'ARS de votre région) **au plus tard 30 jours francs avant le premier jour des épreuves, cachet de la poste faisant foi. Hors délai, elle ne sera pas examinée.**

Je soussigné (e) _____

Sollicite mon inscription aux épreuves d'admission à l'Institut de Formation en Psychomotricité de Normandie qui se dérouleront

Le samedi 30 mars 2019 à Alençon.

J'ai bien pris connaissance des modalités des épreuves du concours notamment qu'aucun remboursement afférant à mon inscription aux concours ou à mon admission à l'Institut ne sera accepté.

Certifié exact le :

Signature :

¹ Cocher la case correspondante

INSCRIPTION À PLUSIEURS CONCOURS 2019

Je soussigné (e) _____ certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription à plusieurs concours au sein de l'IFRES de Normandie.

Je m'inscris aux concours de

Ergothérapie

Psychomotricien

Pédicurie-Podologie

Fait à _____, le _____ Signature :

Document à compléter uniquement si vous vous inscrivez à plusieurs concours et à joindre aux dossiers d'inscription.

L'IFRES de Normandie vous offre la possibilité de vous inscrire à plusieurs concours à un tarif préférentiel.

- Inscription au concours de psychomotricien : **110€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».
- Inscription aux 2 concours : **190€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».
- Inscription à 3 concours : **250€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».

Si le candidat passe plusieurs concours il doit obligatoirement remplir les fiches d'inscription correspondantes aux concours retenus.

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT CLASSÉS SANS SUITE

Pour la participation à plusieurs concours, joindre les pièces suivantes en 1 seul exemplaire

- 1 photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- 1 copie du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence ou un certificat de scolarité
- 1 chèque du montant correspondant au nombre de concours retenus à l'ordre de « IFRES d'Alençon » (Toute inscription est considérée comme définitive. Aucun remboursement ne sera effectué).
- 4 enveloppes vierges, format A4 sans inscription dessus affranchies au tarif en vigueur.